



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 18-21 novembre 2024

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 11 novembre 2024

WFP/EB.2/2024/8-A

Original: anglais

Questions d'organisation et de procédure

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026

1. Depuis 2005, le programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est donc soumis au Conseil pour approbation.
2. Le programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour à partir des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; le Bureau l'examine à chacune de ses réunions.
3. Le programme de travail pour l'exercice biennal 2025-2026 est le premier à être présenté conformément aux décisions qu'a prises le Conseil à sa session annuelle de 2024 et à celles qu'il devrait approuver à sa deuxième session ordinaire de 2024 dans le cadre de l'examen de la gouvernance. Il a été actualisé compte tenu de la nouvelle répartition des points inscrits à l'ordre du jour des sessions. Il présente par ailleurs pour la première fois la nouvelle organisation de la première session ordinaire en deux parties, la première étant consacrée uniquement à l'élection du Bureau, et la seconde aux autres points inscrits à l'ordre du jour de cette session.
4. En outre, conformément à ce qu'a décidé le Conseil dans le cadre des débats qu'il a consacrés à l'examen de la gouvernance lors de sa session annuelle de 2024, les différentes catégories dans lesquelles se répartissaient jusqu'ici les points de l'ordre du jour (pour approbation, pour examen et pour information) sont désormais réduites à deux: i) les points soumis pour décision (ladite décision consistant par exemple à approuver une politique ou une proposition, à prendre note d'un rapport ou à adopter de nouvelles règles ou une révision de règles en vigueur); et ii) les points soumis pour information (ayant pour objet de communiquer au Conseil des renseignements sur un thème particulier, sans que celui-ci ait à formuler des indications ou des orientations à l'intention du Secrétariat du PAM).

### Coordonnateurs responsables:

M. P. Ward  
Secrétaire du Conseil d'administration  
Division du Secrétariat du Conseil d'administration  
courriel: [philip.ward@wfp.org](mailto:philip.ward@wfp.org)

M. A. Crespel  
Chef  
Sous-Division de la traduction et de la documentation  
courriel: [alexis.crespel@wfp.org](mailto:alexis.crespel@wfp.org)

## **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026" (WFP/EB.2/2024/8-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2025-2026

EB.1/2025 – Première partie (21 janvier) EB.1/2025 – Deuxième partie (18–21 février)	EB.A/2025 (23-27 juin)	EB.2/2025 (17-21 novembre)
<b>INTRODUCTION</b> <b>Première partie</b> ➤ Adoption de l'ordre du jour (D) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur (D) <b>Deuxième partie</b> ➤ Adoption de l'ordre du jour (D) <sup>1</sup>	<b>INTRODUCTION</b> ➤ Adoption de l'ordre du jour (D) ➤ Désignation du Rapporteur (D)	<b>INTRODUCTION</b> ➤ Adoption de l'ordre du jour (D) ➤ Désignation du Rapporteur (D)
<b>QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE</b> Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM (I)	<b>QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE</b> Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM (I)	<b>QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE</b> ➤ Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM (I) ➤ Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 (D) ➤ Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2026-2029 (D)
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	<b>RAPPORTS ANNUELS</b> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2024 (D)	<b>RAPPORTS ANNUELS</b>
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> ➤ Élaboration des politiques du PAM (D)	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> ➤ Politique en matière d'ancrage local (D) ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2024) (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) ➤ Exposé oral sur l'inclusion du handicap (I)	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> ➤ Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I) ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)
<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2024 (D) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2024) (D) ➤ Rapport de la Directrice exécutive sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2024 (I)	<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2026-2028 (D) ➤ Rapport de l'Auditeur externe sur les constatations issues des audits sur le terrain (D)
<b>FONCTIONS DE CONTRÔLE</b> <i>Rapports d'évaluation (D)</i> ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de préparation aux situations d'urgence et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM en Ukraine et réponse de la direction <i>Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (D)</i>	<b>FONCTIONS DE CONTRÔLE</b> <i>Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (D)</i> <i>Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (D)</i> <i>Rapport annuel de l'Inspecteur général (D) et note de la Directrice exécutive (D)</i> <i>Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2024 (D)</i> <i>Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2024 (D)</i> <i>Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2024 et note de la direction (D)</i> <i>Rapports d'évaluation (D)</i>	<b>FONCTIONS DE CONTRÔLE</b> <i>Rapports d'évaluation (D)</i> ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM face à la situation d'urgence au Yémen, et réponse de la direction <i>Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (D)</i> ➤ Arménie ➤ Chine ➤ Côte d'Ivoire ➤ République démocratique du Congo ➤ Eswatini

<sup>1</sup> Ce point ne serait inscrit ici que si l'ordre du jour venait à être révisé après son approbation lors de la première partie de la première session ordinaire.

EB.1/2025 – Première partie (21 janvier) EB.1/2025 – Deuxième partie (18-21 février)	EB.A/2025 (23-27 juin)	EB.2/2025 (17-21 novembre)
<p>➤ Iraq</p> <p><i>Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (D)</i></p>	<p>➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2024 et réponse de la direction</p> <p>➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur l'appui apporté par le PAM aux réfugiés, aux personnes déplacées dans leur propre pays et aux migrants, et réponse de la direction</p> <p>➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de gestion globale des risques et réponse de la direction</p> <p>➤ Rapport succinct de la synthèse d'évaluations portant sur les attributions et les responsabilités du PAM ainsi que sur les résultats obtenus par lui dans les contextes à revenu intermédiaire, et réponse de la direction</p> <p><i>Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (D)</i></p> <p>➤ Éthiopie</p> <p><i>Plan de travail de l'Auditeur externe (I)</i></p>	<p>➤ Indonésie</p> <p>➤ Niger</p> <p>➤ Sierra Leone</p> <p>➤ Tunisie</p> <p>➤ Türkiye</p> <p>➤ Ouganda</p>
<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (D)</i></p> <p>➤ Algérie</p> <p>➤ Iraq</p> <p>➤ Rwanda</p> <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (D)</i></p> <p>➤ Angola</p> <p>➤ Éthiopie</p> <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> <p><i>Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)</i></p> <p><i>Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</i></p> <p><i>Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)</i></p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <p><i>Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 (I)</i></p> <p><i>Point sur l'achat de produits alimentaires (I)</i></p> <p><i>Rapport sur la sécurité (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (D)</i></p> <p>➤ Afghanistan</p> <p>➤ Arménie</p> <p>➤ Chine</p> <p>➤ Côte d'Ivoire</p> <p>➤ Cuba</p> <p>➤ République démocratique du Congo</p> <p>➤ Djibouti</p> <p>➤ Eswatini</p> <p>➤ Indonésie</p> <p>➤ Libye</p> <p>➤ Myanmar</p> <p>➤ Niger</p> <p>➤ Sierra Leone</p> <p>➤ République arabe syrienne</p> <p>➤ Timor-Leste</p> <p>➤ Tunisie</p> <p>➤ Türkiye</p> <p>➤ Ouganda</p> <p>➤ Yémen</p> <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (I)</i></p>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026 (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026 (I)</i></p> <p><i>Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil (I)</i></p> <p><i>Rapport statistique sur la répartition du personnel recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) au 31 décembre 2024 (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2026-2027 (D)</i></p>

<b>EB.1/2025 – Première partie (21 janvier)</b> <b>EB.1/2025 – Deuxième partie (18-21 février)</b>	<b>EB.A/2025 (23-27 juin)</b>	<b>EB.2/2025 (17-21 novembre)</b>
<b>RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <i>Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2025</i> <i>Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration (D)</i>	<b>RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <i>Décisions et recommandations de la session annuelle de 2025</i> <i>Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration (D)</i>	<b>RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <i>Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2025</i> <i>Résumé des travaux de la session annuelle de 2025 du Conseil d'administration (D)</i>
<b>QUESTIONS DIVERSES</b> <i>Rapport du groupe de travail du Conseil d'administration chargé de l'examen de la gouvernance (D)</i>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>

EB.1/2026 – Première partie (20 janvier) EB.1/2026 – Deuxième partie (24–27 février)	EB.A/2026 (22-26 juin)	EB.2/2026 (16-20 novembre)
<b>INTRODUCTION</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>INTRODUCTION</b>
<b>Première partie</b> ➤ Adoption de l'ordre du jour (D) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur (D) <b>Deuxième partie</b> ➤ Adoption de l'ordre du jour (D) <sup>2</sup>	➤ Adoption de l'ordre du jour (D) ➤ Désignation du Rapporteur (D)	➤ Adoption de l'ordre du jour (D) ➤ Désignation du Rapporteur (D)
<b>QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE</b> Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM (I)	<b>QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE</b> Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM (I)	<b>QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE</b> Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM (I)
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	<b>RAPPORTS ANNUELS</b> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2025 (D)	<b>RAPPORTS ANNUELS</b>
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2025) (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) ➤ Exposé oral sur l'inclusion du handicap (I)	<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b> ➤ Recueil des politiques relatives au Plan stratégique (I) ➤ Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (I)
<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2025 (D) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1 <sup>er</sup> janvier-31 décembre 2025) (D) ➤ Rapport de la Directrice exécutive sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2025 (I)	<b>QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2027-2029 (D) ➤ Rapport de l'Auditeur externe sur les constatations issues des audits sur le terrain (D)
<b>FONCTIONS DE CONTRÔLE</b> <i>Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant (D)</i> <i>Rapports d'évaluation (D)</i> ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la feuille de route relative à la chaîne d'approvisionnement et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation relative au ciblage et à l'établissement des priorités, et réponse de la direction <i>Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (D)</i> ➤ Guatemala ➤ Libéria ➤ Somalie <i>Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (D)</i>	<b>FONCTIONS DE CONTRÔLE</b> <i>Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant (D)</i> <i>Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant (D)</i> <i>Rapport annuel de l'Inspecteur général (D) et note de la Directrice exécutive (D)</i> <i>Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle – 2025 (D)</i> <i>Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2025 (D)</i> <i>Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2025 et note de la direction (D)</i> <i>Rapports d'évaluation (D)</i> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2025 et réponse de la direction <i>Plan de travail de l'Auditeur externe (I)</i>	<b>FONCTIONS DE CONTRÔLE</b> <i>Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction (D)</i> ➤ Bangladesh ➤ Cameroun ➤ Plan stratégique multipays pour les Caraïbes ➤ Congo ➤ Iran ➤ Liban ➤ Mozambique ➤ Tadjikistan ➤ Togo ➤ Zimbabwe

<sup>2</sup> Ce point ne serait inscrit ici que si l'ordre du jour venait à être révisé après son approbation lors de la première partie de la première session ordinaire.

EB.1/2026 – Première partie (20 janvier) EB.1/2026 – Deuxième partie (24–27 février)	EB.A/2026 (22-26 juin)	EB.2/2026 (16-20 novembre)
<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (D)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Guatemala</li> <li>➤ Libéria</li> <li>➤ Somalie</li> <li>➤ Soudan</li> </ul> <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> <p><i>Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM (I)</i></p> <p><i>Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)</i></p> <p><i>Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (I)</i></p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <p><i>Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 (I)</i></p> <p><i>Point sur l'achat de produits alimentaires (I)</i></p> <p><i>Rapport sur la sécurité (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Plans stratégiques de pays (D)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bangladesh</li> <li>➤ Burkina Faso</li> <li>➤ Cameroun</li> <li>➤ Plan stratégique multipays pour les Caraïbes</li> <li>➤ Congo</li> <li>➤ République démocratique populaire lao</li> <li>➤ Liban</li> <li>➤ Mali</li> <li>➤ Mozambique</li> <li>➤ Pérou</li> <li>➤ Soudan du Sud</li> <li>➤ Tadjikistan</li> <li>➤ Togo</li> <li>➤ Zimbabwe</li> </ul> <p><i>Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (I)</i></p> <p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (I)</i></p>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2026-2027 (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2026-2027 (I)</i></p> <p><i>Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil (I)</i></p> <p><i>Rapport statistique sur la répartition du personnel recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) au 31 décembre 2025 (I)</i></p>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2027-2028 (D)</i></p>
<p><b>RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2026</i></p> <p><i>Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration (D)</i></p>	<p><b>RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Décisions et recommandations de la session annuelle de 2026</i></p> <p><i>Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2026 du Conseil d'administration (D)</i></p>	<p><b>RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><i>Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2026</i></p> <p><i>Résumé des travaux de la session annuelle de 2026 du Conseil d'administration (D)</i></p>
<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>

**PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2025-2026  
(présenté par sujet et par session)**

**QUESTIONS D'ORDRE STRATÉGIQUE**

**EB.2/2025 (17-21 novembre)**

**Plan stratégique du PAM pour 2026-2029**

Établi compte tenu des constatations issues de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique pour 2022-2025, le Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 permettra à celui-ci de définir sa contribution à la réalisation des objectifs, cibles et indicateurs pertinents du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De plus, le nouveau Plan stratégique tiendra compte des possibilités qui s'offrent et s'attaquera aux nouvelles difficultés en faisant fond sur les enseignements tirés des évaluations et analyses des politiques, programmes et opérations, ainsi que des consultations tenues avec le Conseil et d'autres parties prenantes. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

**Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2026-2029**

En se fondant sur le nouveau Plan stratégique, le Secrétariat présentera une version actualisée du Cadre de résultats pour 2026-2029. Cette mise à jour concourra à une gestion efficace, efficiente et économique des opérations, tout en améliorant le respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée et la transparence. Ce document sera soumis au Conseil **pour décision**.

**RAPPORTS ANNUELS**

**EB.A/2025 (23-27 juin)**

**Rapport annuel sur les résultats de 2024**

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, **pour décision**, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du plan de gestion biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2024 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

**EB.A/2026 (22-26 juin)**

**Rapport annuel sur les résultats de 2025**

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, **pour décision**, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du plan de gestion biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2025 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.



## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### EB.1/2025 (18-21 février)

#### Élaboration des politiques du PAM

Comme suite à des discussions au sein du Bureau en 2021, le Secrétariat présentera une mise à jour sur l'élaboration des politiques du PAM, en examinant le processus d'établissement de celles-ci et en donnant une vue d'ensemble de la façon dont elles sont mises en œuvre, évaluées et révisées au PAM. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### EB.A/2025 (23-27 juin)

#### Politique en matière d'ancrage local

Comme suite aux débats qu'a tenus le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2023 au sujet des lacunes relatives aux politiques, le Secrétariat lui présentera **pour décision** une politique en matière d'ancrage local.

#### Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2024)

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle joué par le PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

#### Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 10 février 2022, le Secrétariat présente tous les ans au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

#### Exposé oral sur l'inclusion du handicap

Comme convenu avec le Bureau à sa réunion du 18 septembre 2023, le Secrétariat fera un point sur la façon dont l'inclusion du handicap est prise en compte dans les activités du PAM. Cet exposé sera présenté au Conseil **pour information**.

### EB.2/2025 (17-21 novembre)

#### Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

#### Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

## EB.A/2026 (22-26 juin)

### Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2025)

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle joué par le PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

### Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Comme en est convenu le Bureau à sa réunion du 10 février 2022, le Secrétariat présente tous les ans au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

### Exposé oral sur l'inclusion du handicap

Comme convenu avec le Bureau à sa réunion du 18 septembre 2023, le Secrétariat fera un point sur la façon dont l'inclusion du handicap est prise en compte dans les activités du PAM. Cet exposé sera présenté au Conseil **pour information**.

## EB.2/2026 (16–20 novembre)

### Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

### Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

## QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

S'agissant de tous les points indiqués dans cette section, le Conseil sera saisi, **pour information**, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

## EB.A/2025 (23-27 juin)

### Comptes annuels vérifiés de 2024

Les comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2024. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera soumis au Conseil **pour décision**.

### **Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2024)**

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### **Rapport de la Directrice exécutive sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2024**

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil **pour information** et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

## **EB.2/2025 (17-21 novembre)**

### **Plan de gestion du PAM pour 2026-2028**

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, du Plan de gestion pour la période 2026-2028, y compris le budget du PAM pour 2026.

### **Rapport de l'Auditeur externe sur les constatations issues des audits sur le terrain**

Comme convenu avec le Bureau à sa réunion du 4 avril 2024, l'Auditeur externe présentera un rapport sur les constatations issues des audits sur le terrain menés pendant la période considérée dans le rapport. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

## **EB.A/2026 (22-26 juin)**

### **Comptes annuels vérifiés de 2025**

Les comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2025. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels. Ce document sera soumis au Conseil **pour décision**.

### **Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2025)**

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, et couvrira la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### **Rapport de la Directrice exécutive sur les contributions et les réductions et dérogations concernant les coûts (article XIII.4 (f) du Règlement général) en 2025**

Conformément à l'article XIII.4 (f) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil **pour information** et récapitulera: les contributions qui ne garantissent pas un recouvrement intégral des coûts reçues des gouvernements de pays en développement et de pays en transition, et d'autres donateurs non habituels (article XIII.4 (c) du Règlement général); les contributions pour lesquelles une réduction des coûts d'appui indirects et, le cas échéant, des coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités ou une dérogation à leur application a été consentie (article XIII.4 (d) du Règlement général); et les contributions des gouvernements de pays en développement et de pays en transition auxquelles s'applique un taux réduit de recouvrement des coûts d'appui indirects défini par le Conseil (article XIII.4 (e) du Règlement général).

## EB.2/2026 (16-20 novembre)

### Plan de gestion du PAM pour 2027-2029

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, du Plan de gestion pour la période 2027-2029, y compris le budget du PAM pour 2027.

### Rapport de l'Auditeur externe sur les constatations issues des audits sur le terrain

Comme convenu avec le Bureau à sa réunion du 4 avril 2024, l'Auditeur externe présentera un rapport sur les constatations issues des audits sur le terrain menés pendant la période considérée dans le rapport. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

## FONCTIONS DE CONTRÔLE

### EB.1/2025 (18-21 février)

#### Rapports d'évaluation

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour décision**. Le Conseil sera invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures qui seront prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

#### ***Rapport succinct de l'évaluation de la politique environnementale et réponse de la direction***

Cette évaluation offrira une analyse indépendante de la mise en œuvre de la politique environnementale du PAM, que le Conseil avait approuvée à sa première session ordinaire en 2017.

#### ***Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de préparation aux situations d'urgence et réponse de la direction***

Cette évaluation offrira une analyse indépendante de la conception et de la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence, que le Conseil avait approuvée à sa deuxième session ordinaire en novembre 2017, ainsi que des pratiques connexes.

#### ***Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM en Ukraine et réponse de la direction***

Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central sont l'occasion de recueillir des données factuelles relatives à la performance du PAM et d'en tirer des enseignements, mais aussi de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM, y compris les populations touchées. Ce rapport analysera l'intervention menée par le PAM face à la situation d'urgence en Ukraine.

#### **Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction**

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et la mise en œuvre des activités. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après, ainsi que les réponses de la direction correspondantes, seront présentés **pour décision**:

- Iraq

## Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2024;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des organes directeurs d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année **pour décision** au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

## EB.A/2025 (23-27 juin)

### Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil nommera un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe relevant du Conseil et du Directeur exécutif. À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le Comité a été renommé Comité consultatif de contrôle indépendant en considération de son mandat révisé. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025. Cette date de clôture coïncide avec l'établissement définitif des états financiers annuels, qui sont l'un des axes importants des travaux du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### Rapport annuel de l'Inspecteur général et note de la Directrice exécutive

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvrira l'année 2024, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une note de la Directrice exécutive. Ces deux documents seront présentés au Conseil **pour décision**.

### Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle - 2024

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration de la Directrice exécutive sur le contrôle interne de 2024, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2024, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2025. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances de la Directrice exécutive de 2024 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2024

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera présenté au Conseil **pour décision**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

## **Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2024 et note de la direction**

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera présenté au Conseil **pour décision**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

### **Rapports d'évaluation**

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour décision**. Le Conseil sera invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures qui seront prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

#### ***Rapport annuel sur l'évaluation en 2024 et réponse de la direction***

Le rapport annuel sur l'évaluation donne une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examine la performance de la fonction d'évaluation du PAM et souligne les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

#### ***Rapport succinct de l'évaluation stratégique portant sur l'appui apporté par le PAM aux réfugiés, aux personnes déplacées dans leur propre pays et aux migrants, et réponse de la direction***

Cette évaluation stratégique devrait offrir une analyse indépendante des dispositions actuellement prises par le PAM et des résultats obtenus par celui-ci s'agissant de secourir et de protéger les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays et les migrants, et elle devrait aussi permettre de tirer des enseignements à ce sujet.

#### ***Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de gestion globale des risques et réponse de la direction***

Cette évaluation offrira une analyse indépendante de la conception et de la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de gestion globale des risques, que le Conseil avait approuvée à sa deuxième session ordinaire en novembre 2018, ainsi que des pratiques connexes.

#### ***Rapport succinct de la synthèse d'évaluations portant sur les attributions et les responsabilités du PAM ainsi que sur les résultats obtenus par lui dans les contextes à revenu intermédiaire, et réponse de la direction***

Ce rapport présentera les données factuelles rassemblées à l'issue d'évaluations consacrées aux attributions et aux responsabilités du PAM ainsi qu'aux résultats obtenus par lui dans les contextes à revenu intermédiaire.

### **Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction**

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et la mise en œuvre des activités. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après, ainsi que les réponses de la direction correspondantes, seront présentés **pour décision**:

- Éthiopie

### **Plan de travail de l'Auditeur externe**

Ce document expose le plan de travail de l'Auditeur externe et renseigne de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2025-2026. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoit un audit financier, des audits de performance et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

## EB.2/2025 (17-21 novembre)

### Rapports d'évaluation

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour décision**. Le Conseil sera invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures qui seront prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

#### ***Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central menée par le PAM face à la situation d'urgence au Yémen, et réponse de la direction***

Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central sont l'occasion de recueillir des données factuelles relatives à la performance du PAM et d'en tirer des enseignements, mais aussi de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM, y compris les populations touchées. Ce rapport analysera l'intervention menée par le PAM face à la situation d'urgence au Yémen.

### Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et la mise en œuvre des activités. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après, ainsi que les réponses de la direction correspondantes, seront présentés **pour décision**:

- Arménie
- Chine
- Côte d'Ivoire
- République démocratique du Congo
- Eswatini
- Indonésie
- Niger
- Sierra Leone
- Tunisie
- Türkiye
- Ouganda

## EB.1/2026 (24-27 Février)

### **Création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant**

Le Conseil a désigné cinq de ses membres devant siéger au jury qui procéderait à la sélection des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant devant être nommés en 2026 et en 2027. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### Rapports d'évaluation

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil **pour décision**. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures qui seront prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

### ***Rapport succinct de l'évaluation de la feuille de route relative à la chaîne d'approvisionnement et réponse de la direction***

Cette évaluation stratégique portera principalement sur des questions systémiques d'importance institutionnelle concernant la feuille de route relative à la chaîne d'approvisionnement. Elle visera à faire le bilan des progrès accomplis au regard des objectifs fixés dans la feuille de route, y compris pour ce qui est de la politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires, ainsi qu'à tirer des enseignements concernant ce qui fonctionne et ce qui pourrait être renforcé au niveau des services du PAM chargés de la chaîne d'approvisionnement.

### ***Rapport succinct de l'évaluation relative au ciblage et à l'établissement des priorités, et réponse de la direction***

Cette évaluation stratégique portera principalement sur des questions systémiques d'importance institutionnelle concernant le ciblage et l'établissement des priorités. Elle visera à consigner les approches actuellement suivies par le PAM en matière de ciblage et de hiérarchisation des priorités et à en tirer des enseignements, à évaluer la pertinence du cadre normatif et des dispositions institutionnelles en place à cet égard et à répertorier les facteurs internes ou extérieurs propices ou préjudiciables à l'efficacité du ciblage et de l'établissement des priorités, ainsi que les pratiques prometteuses en la matière.

### **Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction**

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et la mise en œuvre des activités. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après, ainsi que les réponses de la direction correspondantes, seront présentés **pour décision**:

- Guatemala
- Libéria
- Somalie

### **Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2025;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des organes directeurs d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année **pour décision** au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

## **EB.A/2026 (22–26 juin)**

### **Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant**

Le Conseil nommera un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.



### **Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle indépendant**

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe relevant du Conseil et du Directeur exécutif. À la deuxième session ordinaire du Conseil de 2021, le Comité a été renommé Comité consultatif de contrôle indépendant en considération de son mandat révisé. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026. Cette date de clôture coïncide avec l'établissement définitif des états financiers annuels, qui sont l'un des axes importants des travaux du Comité pendant la période considérée. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### **Rapport annuel de l'Inspecteur général et note de la Directrice exécutive**

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, qui couvrira l'année 2025, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Il sera accompagné d'une note de la Directrice exécutive. Ces deux documents seront présentés au Conseil **pour décision**.

### **Examen de la gestion des points importants signalés en matière de risque et de contrôle - 2025**

Le Secrétariat décrira de manière plus détaillée et analysera les points importants en matière de risque et de contrôle signalés dans la déclaration de la Directrice exécutive sur le contrôle interne de 2025, disponible dans les Comptes annuels vérifiés de 2025, qui devront faire l'objet d'une attention prioritaire en 2026. L'analyse sera fondée sur l'examen des informations communiquées par l'ensemble des responsables dans le cadre du cycle annuel d'élaboration des assurances de la Directrice exécutive de 2024 et fera référence aux éléments factuels recueillis par les organes de contrôle interne. Ce document sera présenté au Conseil **pour décision**.

### **Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2025**

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera présenté au Conseil **pour décision**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

### **Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2025 et note de la direction**

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera présenté au Conseil **pour décision**. Ce rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

### **Rapports d'évaluation**

Les documents d'évaluation présentés au titre de ce point de l'ordre du jour seront soumis au Conseil **pour décision**. Le Conseil sera invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures qui seront prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

### ***Rapport annuel sur l'évaluation en 2025 et réponse de la direction***

Le rapport annuel sur l'évaluation donne une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examine la performance de la fonction d'évaluation du PAM et souligne les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

### **Plan de travail de l'Auditeur externe**

Ce document expose le plan de travail de l'Auditeur externe et renseigne de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2025-2026. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoit un audit financier, des audits de performance et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations. Ce document sera présenté au Conseil **pour information**.

## EB.2/2026 (16–20 novembre)

### Rapports succincts d'évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passeront en revue et analyseront toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évalueront la performance et les résultats et fourniront des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et la mise en œuvre des activités. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après, ainsi que les réponses de la direction correspondantes, seront présentés **pour décision**:

- Bangladesh
- Cameroun
- Plan stratégique multipays pour les Caraïbes
- Congo
- Iran
- Liban
- Mozambique
- Tadjikistan
- Togo
- Zimbabwe

## QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

### EB.1/2025 (18-21 février)

#### Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Algérie
- Iraq
- Rwanda

#### Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel sera présenté au Conseil **pour information**.

### EB.A/2025 (23-27 juin)

#### Plans stratégiques de pays

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Angola
- Éthiopie

#### Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel sera présenté au Conseil **pour information**.

### **Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM**

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

### **Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM**

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

### **Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies**

Comme suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil **pour information**.

### **Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024**

La Directrice exécutive présentera au Conseil, **pour information**, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

### **Point sur l'achat de produits alimentaires**

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis **pour information**, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

### **Rapport sur la sécurité**

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2024, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

## **EB.2/2025 (17-21 novembre)**

### **Plans stratégiques de pays**

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Afghanistan
- Arménie
- Chine
- Côte d'Ivoire
- Cuba
- République démocratique du Congo
- Djibouti
- Eswatini

- Indonésie
- Libye
- Myanmar
- Niger
- Sierra Leone
- République arabe syrienne
- Timor-Leste
- Tunisie
- Türkiye
- Ouganda
- Yémen

### **Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel**

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel sera présenté au Conseil **pour information**.

### **EB.1/2026 (24-27 février)**

#### **Plans stratégiques de pays**

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Guatemala
- Libéria
- Somalie
- Soudan

### **Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel**

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel sera présenté au Conseil **pour information**.

### **EB.A/2026 (22-26 juin)**

### **Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel**

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel sera présenté au Conseil **pour information**.

#### **Rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM**

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

#### **Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM**

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil **pour information**.

## **Point sur le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies**

Comme suite à la demande formulée par le Bureau, un point sur les opérations et les activités du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies sera présenté au Conseil **pour information**.

## **Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025**

La Directrice exécutive présentera au Conseil, **pour information**, un rapport sur les pertes de produits alimentaires avant et après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

## **Point sur l'achat de produits alimentaires**

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis **pour information**, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

## **Rapport sur la sécurité**

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2025, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Ce document sera soumis au Conseil **pour information**.

## **EB.2/2026 (16-20 novembre)**

### **Plans stratégiques de pays**

Le Conseil sera saisi, **pour décision**, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Bangladesh
- Burkina Faso
- Cameroun
- Plan stratégique multipays pour les Caraïbes
- Congo
- République démocratique populaire lao
- Liban
- Mali
- Mozambique
- Pérou
- Soudan du Sud
- Tadjikistan
- Togo
- Zimbabwe

## **Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel**

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel sera présenté au Conseil **pour information**.

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION**

### **EB.1/2025 (18-21 février)**

#### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2025-2026 sera présentée **pour information**.

### **EB.A/2025 (23-27 juin)**

#### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2025-2026 sera présentée **pour information**.

#### **Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil**

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

#### **Rapport statistique sur la répartition du personnel recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) au 31 décembre 2024**

Le Conseil sera saisi, **pour information**, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2024. Ce rapport indiquera le nombre de membres du personnel recrutés sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un engagement de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel du PAM recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur).

### **EB.2/2025 (17-21 novembre)**

#### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2026-2027**

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, **pour décision**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2026-2027.

### **EB.1/2026 (24-27 février)**

#### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2026-2027**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2026-2027 sera présentée **pour information**.

### **EB.A/2026 (22-26 juin)**

#### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2026-2027**

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2026-2027 sera présentée **pour information**.

### **Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil**

Conformément à une procédure adoptée en 2012, les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

### **Rapport statistique sur la répartition du personnel recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) au 31 décembre 2025**

Le Conseil sera saisi, **pour information**, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2025. Ce rapport indiquera le nombre de membres du personnel recrutés sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un engagement de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel du PAM recruté sur le plan international (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur).

### **EB.2/2026 (16-20 novembre)**

#### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2027-2028**

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, **pour décision**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2027-2028.

## **RAPPORTS CONCERNANT LES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **EB.1/2025 (18–21 février)**

#### **Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2025**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.

#### **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa deuxième session ordinaire de 2024 lui est présenté **pour décision**.

### **EB.A/2025 (23–27 juin)**

#### **Décisions et recommandations de la session annuelle de 2025**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.

#### **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa première session ordinaire de 2025 lui est présenté **pour décision**.

### **EB.2/2025 (17–21 novembre)**

#### **Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2025**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.

## **Résumé des travaux de la session annuelle de 2025 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa session annuelle de 2025 lui est présenté **pour décision**.

### **EB.1/2026 (24–27 février)**

#### **Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2026**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.

#### **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa deuxième session ordinaire de 2025 lui est présenté **pour décision**.

### **EB.A/2026 (22–26 juin)**

#### **Décisions et recommandations de la session annuelle de 2026**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.

#### **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2026 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa première session ordinaire de 2026 lui est présenté **pour décision**.

### **EB.2/2026 (16–20 novembre)**

#### **Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2026**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.

#### **Résumé des travaux de la session annuelle de 2026 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa session annuelle de 2026 lui est présenté **pour décision**.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Rapport du groupe de travail du Conseil d'administration chargé de l'examen de la gouvernance**

Après lui avoir soumis ses premier et deuxième rapports intérimaires, respectivement à la session annuelle et à la deuxième session ordinaire de 2024, le groupe de travail chargé de l'examen de la gouvernance présentera au Conseil son rapport pour approbation.



## Projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions importantes (2025)

2025		
<b>JANVIER</b>	PAM (première partie)	21
<b>FÉVRIER</b>	FIDA/CG PAM (deuxième partie)	12-13 17-21
<b>MARS</b>	<b>122 CQJ</b> <b>203 CF</b> <b>140 CP</b> 20 CGRFA	<b>3-5</b> <b>10-14</b> <b>10-14</b> 24-28
<b>AVRIL</b>	<b>177 CL</b>	<b>7-11</b>
<b>MAI</b>	FIDA/CA <b>204 CF (PAM)</b>	7-9 <b>28-30</b>
<b>JUIN</b>	PAM <b>44 C</b>	23-27 <b>28/6-4/7</b>
<b>JUILLET</b>	<b>178 CL</b>	<b>7</b>
<b>AOÛT</b>		
<b>SEPTEMBRE</b>	FIDA/CA	16-18
<b>OCTOBRE</b>	<b>123 CQJ</b> FMA JMA 53 CSA <b>205 CF (PAM)</b>	<b>6-8</b> 13-17 16 20-24 <b>27-28</b>
<b>NOVEMBRE</b>	<b>206 CF</b> <b>141 CP</b> 48 CODEX (Genève) PAM	<b>3-7</b> <b>3-7</b> 10-14 17-21
<b>DÉCEMBRE</b>	<b>179 CL</b> FIDA/CA	<b>1-5</b> 9-11

Pâques:	20 avril 2025
Pâque orthodoxe:	20 avril 2025
Ramadan:	28 février-29 mars 2025
Eid al-Fitr:	30 mars 2025
Eid al-Adha:	6 juin 2025

C	Conférence	CQJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques
CF	Comité financier	CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CGRFA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	FIDA/CA	Conseil d'administration du FIDA
CL	Conseil	FIDA/CG	Conseil des gouverneurs du FIDA
CODEX	Commission du Codex Alimentarius	FMA	Forum mondial sur l'alimentation
CP	Comité du programme	JMA	Journée mondiale de l'alimentation